

25^e Salon HABITAT & DÉCORATION

Du 22 au 25 septembre 2017

LE CUBE - TROYES CHAMPAGNE EXPO

www.troyeschampagneexpo.com

DEMANDE D'ADMISSION

à retourner avant le 2 juin 2017



ORGANISATION :
LE CUBE TROYES CHAMPAGNE EXPO
20, rue des Gayettes 10000 TROYES
Tél. : +33 (0)3 25 82 65 82

CHEF DE PROJET :
Léonie DA SILVA
leonie.dasilva@troyes-cm.fr
Tél. : +33 (0)3 25 82 65 81

VOS COORDONNEES

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____ Site web : _____

Responsable sur stand : _____ Tél. direct : _____

SIRET (14 chiffres, obligatoire) : _____ Code NAF : _____

TVA intracommunautaire (OBLIGATOIRE) : _____

RÉSERVÉ A L'ORGANISATEUR

Date réception : _____

N° retour : _____

N° stand : _____

Hall : _____

Surface : _____

Angle : _____

Versement de l'acompte :

Oui Non

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de vos coordonnées)

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

SIRET : _____ TVA : _____

ENSEIGNE :

Nom à faire figurer sur votre enseigne de stand, dans le catalogue et sur internet.

L'insertion dans le catalogue et sur le site internet n'est assurée qu'aux exposants ayant confirmé leur participation avant le 2 juin 2017.

SERVICES ET/OU PRODUITS EXPOSÉS

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- ALARME/SÉCURITÉ
- AMÉNAGEMENT DES COMBLES
- ARCHITECTE /M.O/ CONSTRUCTEUR
- BANQUE/ORGANISME FINANCIER
- CARRELAGE/REVÊTEMENT/VITRERIE
- CHARPENTE/COUVERTURE
- CHAUFFAGE/CLIMATISATION/ÉNERGIE
- CUISINE/BAIN/SANITAIRE

- DÉCORATION/MEUBLE/CHEMINÉE
- ELECTRO MÉNAGER/HI-FI
- ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE
- FORMATION
- IMMOBILIER/AGENCE/PROMOTEUR
- INFORMATION/SERVICE
- ISOLATION/ÉTANCHÉITÉ
- JARDIN/PAYSAGISTE

- MAÇONNERIE
- MENUISERIE/CLÔTURE
- OUTILLAGE/BRICOLAGE/MATÉRIAUX
- PEINTURE/RAVALEMENT
- PISCINES/VÉRANDAS/ABRIS
- PLOMBERIE
- SERRURERIE/AUTOMATISME
- TRAITEMENT DE L'EAU

FORFAIT OBLIGATOIRE + 110,00 €

Compris :

- Les frais de gardiennage
- Les frais de dossier
- L'inscription au catalogue
- Assurance (option 1 obligatoire), capital garanti 5 000 €
- 50 invitations
- La dotation en badges (9 m² : 2 badges / 18 à 27 m² : 3 badges / plus de 36 m² : 4 badges)

TOTAL H.T. : _____

TVA 20% : _____

Total T.T.C. : _____

N'OUBLIEZ PAS DE PHOTOCOPIER CE DOCUMENT AVANT DE NOUS LE RETOURNER

EN CAS D'ANNULATION

Annulation du fait de l'exposant à transmettre par lettre recommandée avec A.R. :

- Avant le 30^e jour précédent l'ouverture de la manifestation : seuls les frais obligatoires TTC seront retenus
- Après le 30^e jour précédent l'ouverture de la manifestation : les factures sont dues en totalité

ENGAGEMENT

Le soussigné s'engage :

- A se conformer aux prescriptions du guide de l'exposant (consultable sur www.troyeschampagneexpo.com)
- A respecter les horaires de montage, démontage et ouverture au public indiqués dans le guide de l'exposant et la plaquette commerciale
- A autoriser l'organisateur à réaliser des prises de vue de son stand, et à les diffuser.

A..... le..... 2017

Cachet et signature précédés de la mention «lu et approuvé»

REGLEMENT

Chèques à l'ordre de **REGIE EXPOSANT TROYES CHAMPAGNE EXPO** :

- 1 chèque de 50% avec la demande d'admission
- 1 chèque de 50% à transmettre uniquement à réception de facture le 28/07/17

A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- > 1 extrait KBIS de moins de 3 mois
- > 1 attestation d'assurance RC
- > 1 chèque d'acompte de 50%

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES DE MONTAGE

Mercredi 20 septembre de 8h à 20h
Jeudi 21 septembre de 8h à 20h

HORAIRES D'OUVERTURE

Vendredi 22 septembre de 14h à 21h
Samedi 23 septembre de 10h à 21h
Dimanche 24 septembre de 10h à 19h
Lundi 25 septembre de 10h à 19h

HORAIRES DE DÉMONTAGE

Lundi 25 septembre de 19h à 21h
Mardi 26 septembre de 8h à 19h

RAPPELS

- Les exposants sont responsables des dégâts qu'ils pourraient occasionner aux bâtiments et au matériel fourni par l'organisateur.
- Aucun véhicule n'est autorisé à entrer dans les halls sans l'accord de l'organisateur.
- Il est strictement interdit de percer, clouer, coller, agrafez ou punaisier sur les cloisons de stand. Seuls les chaînettes, crochets et patafix sont autorisés.
- Il est conseillé aux exposants, durant le montage et le démontage, d'assurer une surveillance continue de leur stand.
- Le salon sera gardienné la nuit par un maître chien, la veille de l'ouverture et pendant la durée d'ouverture au public.